

# Commune de Mundolsheim

24 rue du Général Leclerc - BP 41060 - 67452 Mundolsheim Cedex  
Tél.: 03 88 20 01 70 - Fax: 03 88 20 39 87  
communication@mundolsheim.fr

**CIR. n° T 2023/07**

## **ARRETE MUNICIPAL**

**Le Maire de la Commune de Mundolsheim,**

**VU** la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions,

**VU** le Code Général des Collectivités Locales et notamment l'article L 3221.4 et L 2231-1

**VU** les dispositions du Code de la Route et notamment l'article R 411-8,

**VU** l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière quatrième partie, huitième partie,

**CONSIDERANT** la demande de l'entreprise SOBECA pour le raccordement électrique des bornes de rechargement de véhicules installées dans le parking au 42 rue du Général Leclerc à Mundolsheim,

### **a r r ê t e**

**Article 1er :** Le règlement de la circulation de la Ville de Mundolsheim est modifié et complété temporairement le 30 janvier au 2 février 2023, comme suit :

#### **PARKING RUE DU GENERAL LECLERC**

Ajouter Réglementation 4.03.05

**VOIES OU LE STATIONNEMENT EST INTERDIT QUALIFIE  
« GENANT »**

- Stationnement interdit sur quatre places de parking au niveau des bornes de rechargement

Ajouter Réglementation 2.02.01. :

**LIMITATIONS D'ACCES – GENERALITES**

- Déviation des piétons sur le trottoir d'en face,

**Article 2 :** La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Inspection Interministérielle sur la signalisation routière de chantier sera mise en place et entretenue par SOBECA

**Article 3 :** le pétitionnaire sera tenu d'enlever tous les décombres et matériaux, de réparer tous dommages et de rétablir à l'identique et à ses frais la zone pavée déposée ou enrobée.

**Article 4 :** Les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent temporairement toutes les dispositions contraires antérieures.

**Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Mundolsheim,
- Monsieur le Chef de Centre des Sapeurs-Pompiers de Mundolsheim,
- Eurométropole de Strasbourg, service circulation,
- SOBECA – ZI Route de BOUXWILLER – 67330 IMBSHEIM
- Affichée sur le site internet de la commune le 27/01/2023

Fait à Mundolsheim, 26 janvier 2023

Béatrice BNLOU

Maire de Mundolsheim

